

RESULTATS DE L'ELECTION EUROPEENNE du 9 juin 2024

Nb d'inscrits	205
Nb votants	150
Nb nuls	4
Nb blancs	4
Nb suffrages exprimés	142
% participation	73,17%
% de suffrages exprimés	69,27%

n° d'ordre	nom liste	Nom tête de liste	nombre de votes	%
8	« Parti animaliste - Les animaux comptent, votre voix aussi »	Hélène Thouy	1	0,70%
3	« La France fière, menée par Marion Maréchal et soutenue par Éric Zemmour »	Marion Maréchal	7	4,93%
4	« La France insoumise - Union populaire »	Manon Aubry	10	7,04%
5	« La France revient ! Avec Jordan Bardella et Marine Le Pen »	Jordan Bardella	30	21,13%
6	« Europe Écologie »	Marie Toussaint	18	12,68%
11	« Besoin d'Europe »	Valérie Hayer	18	12,68%
15	« Liste Asselineau-Frexit, pour le pouvoir d'achat et pour la paix »	François Asselineau	3	2,11%
18	« La droite pour faire entendre la voix de la France en Europe »	François-Xavier Bellamy	5	3,52%
19	« Lutte ouvrière le camp des travailleurs »	Nathalie Arthaud	2	1,41%
24	« L'Europe ça suffit ! »	Florian Philippot	8	5,63%
27	« Réveiller l'Europe »	Raphaël Glucksmann	24	16,90%
29	« Alliance rurale »	Jean Lassalle	4	2,82%
33	« Gauche unie pour le monde du travail soutenue par Fabien Roussel »	Léon Deffontaines	8	5,63%
Totaux	Seules les listes ayant obtenu au moins une voix figurent dans le tableau ci-dessus		142	100,00%

**ELECTIONS LEGISLATIVES 2024**

L'annonce de dissolution de l'assemblée Nationale et les dates d'élections (Dimanche 30 juin et 7 juillet) vous ont pris de court et percutent frontalement vos projets de départ.

Une solution pour satisfaire votre sens civique sans perturber vos congés : **DONNEZ PROCURATION !**

PRINCIPE GENERAL : Un électeur A (*le mandant*) donne procuration à un électeur B (*le mandataire*) afin que celui-ci vote à sa place le jour du scrutin. Le mandataire doit être inscrit sur une liste électorale.

*Quel que soit le mode choisi, vous devrez connaître soit sa date de naissance et son numéro d'électeur. (Cf. carte électorale) soit sa date de naissance, ses prénoms, son nom et la commune où il vote.*

*Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.*

**ATTENTION**, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France et devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

**VOUS POUVEZ FAIRE UNE PROCURATION DE PLUSIEURS FAÇONS :**

**EN VOUS RENDANT EN PERSONNE DANS L'UN DES LIEUX HABILITÉS** (avec un justificatif d'identité) POUR Y REMPLIR LE FORMULAIRE DISPONIBLE (Commissariat de police [où qu'il soit], Gendarmerie [où qu'elle soit], Tribunal judiciaire [dont dépend votre domicile ou votre lieu de travail] ou Lieu accueillant du public [défini par le préfet]).

**EN IMPRIMANT ET REMPLISSANT LE FORMULAIRE PUIS ALLER DANS L'UN DES LIEUX HABILITÉS** (Cf. CI-DESSUS)

1. Vous devez utiliser le téléservice Maprocuration, (via France Connect)
2. Après avoir reçu le mail indiquant la référence de votre demande, vous devrez vous rendre en personne (avec un justificatif d'identité) dans un des lieux habilités (Cf. ci-dessus)
3. Vous recevrez ensuite un mail contenant le récépissé de votre demande de procuration puis un mail indiquant que votre procuration est effective

**TOTALEMENT EN LIGNE VIA FRANCE IDENTITÉ** Vous devez utiliser le téléservice [MAPROCURATION](#). vous devrez alors indiquer la commune où vous vous trouvez, puis [attester de votre identité à l'aide votre IDENTITÉ NUMÉRIQUE CERTIFIÉE](#)

**ATTENTION** : Pour créer votre identité numérique France Identité il vous faut :

- Avoir votre carte d'identité au « format carte bancaire »
  - Avoir un compte France Connect:
  - Télécharger l'application France Identité sur votre téléphone
  - Indiquer une adresse mail
- : Pour faire certifier son identité numérique France Identité vous devez :**
- Faire la demande d'une certification à partir l'application France Identité
  - Prendre rendez-vous dans une des mairies habilitées
  - Vous rendre dans cette mairie, avec votre carte d'identité « au format carte bancaire » et votre téléphone
  - Dans les 48h suivant votre rendez-vous, vous serez informé, par mail et dans l'application France Identité, du résultat de votre demande de certification. Vous recevrez ensuite un mail contenant le récépissé de votre demande de procuration puis un mail indiquant que votre procuration est effective.



*Chères habitantes et chers habitants de Sénéchas,*

*Avec l'arrivée de l'été mon objectif et celui de l'équipe municipale est de poursuivre le travail entrepris toujours dans le même esprit d'écoute, de dialogue et de disponibilité.*

*J'en profite pour remercier élu(e)s et agents communaux pour le travail effectué et pour leur engagement.*

*Notre qualité de vie existe aussi grâce à nos nombreuses associations animées par des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour offrir de multiples activités et manifestations de toutes natures qui contribuent ainsi, par les rencontres, à tisser plus de lien social au sein de notre communauté. Ces animations font aussi davantage et mieux connaître **Sénéchas** à l'extérieur. Merci à toutes et tous.*

*Ce nouveau numéro de votre Bulletin Municipal vous permettra également de constater que sans augmenter les taux des taxes foncières, les finances se portent bien avec des dépenses maîtrisées tout en maintenant un volume d'investissements toujours conséquent, et ce sans endettement.*

*En conclusion, gardons confiance en l'avenir.*

*C'est dans cet état d'esprit que vos élus et les agents municipaux restent mobilisés pour conduire vos projets tout en adaptant leurs actions et leurs décisions aux aléas conjoncturels afin de préserver et d'améliorer encore notre sécurité et notre cadre de vie.*

*Bel été et bon second semestre à toutes et à tous.*

**René MEURTIN**

# C. C. A. S.

## Avec CVN'DOG

**Mercredi 24 avril**, Camille VIGNES nous a accueilli sur son terrain à Concoules, afin d'expliquer aux enfants le comportement à adopter face à un chien, mais ils ont pu aussi découvrir des techniques d'éducation, notamment avec des démonstrations d'Agility et de travail au troupeau grâce à ses deux chiens : Rio et Thérèse.

Les parents et les enfants ont pris plaisir à échanger avec Camille et la complicité avec ses chiens était très belle à voir.

Un livret pédagogique a été offert aux enfants ainsi qu'un goûter.



## Le local, c'est l'idéal !

**Mercredi 12 juin au matin**, la banque alimentaire de Nîmes s'est déplacée sur la commune pour récupérer **1000 €** de denrées alimentaires fournies par nos producteurs locaux.

Cette subvention a été versée au CCAS par la mairie dans le but de faire un peu plus travailler nos producteurs locaux et de les faire connaître un peu plus loin.

(Vous pouvez retrouver l'interview de Julie Flouret-Méjean et Jean Pierre Aubert en podcast sur Radio16 et radio Intervalle)

## Garde la pêche !

**L'après-midi de ce même 12 juin**, en lien avec l'association de pêche dont M. et Mme DESTENAY sont membres, nous avons pu profiter d'une demie journée à Souillas, comme l'été dernier, en présence d'un garde et d'un moniteur pêcheur !  
Les journées en extérieur sont très appréciées des petits et grands.



## Subventions associatives

La municipalité a décidé de voter dorénavant des subventions à nos associations culturelles "sénéchassoises" sur dossier afin de voir se développer encore plus d'événements sur la commune et nous savons que cela peut représenter un certain budget qu'elles ne peuvent assumer sans un coup de pouce.  
Alors à vos demandes et à vos projets !

### Etat civil:

**Décès:** Michel FLOURET ; Denis COLLIN ; Maryse OZIOL ; Michel VOLLE ; Denis ALLEMAND

**Mariage:** Maria DE SOUZA - BARBOZA & Serge MARSAIS

Directeur de publication : René MEURTIN

Coordination de la Rédaction et mise en page : Jean Pierre AUBERT & Julie FLOURET-MEJEAN

Ont également contribué à la rédaction : René MEURTIN, Thibault CEBELIEU. Solange MEURTIN, Monique MANIFACIER

Crédit photos : Jean Pierre AUBERT ; Julie FLOURET-MEJEAN ; Auréline CUNY ; Solange MEURTIN ; Monique MANIFACIER ; Michel MAHISTRE



*Pour me rendre à l'école du village, je traversais un bois de châtaigniers. Ce trajet m'apportait quelquefois de belles surprises à la saison des champignons. Toujours émerveillée face à ces végétaux précieux aux chapeaux marron ou beige, parmi les feuilles, sur la mousse, je ne résistais pas au plaisir de les cueillir et de les ramener rapidement à la maison où ma mère grondait car j'allais être en retard en classe.*

*La maîtresse d'école ne m'en tenait pas rigueur et je réalise aujourd'hui, bien des années plus tard, que mes camarades agissaient peut-être de même et qu'elle profitait également de nos trouvailles. Depuis plusieurs années, les cueillettes de cette ampleur sont exceptionnelles. Les terres en friche et les parcelles envahies de plantes hétéroclites ou d'arbres ne permettent pas de pénétrer dans les bois. Les bruyères trop hautes sont difficiles à traverser et les champignons restent à l'abri des regards.*

*Juste quelques cèpes ou girolles, une ou deux fois par an et on s'estime heureux.*

*Mais parfois certaines situations relèvent du miracle. Encouragée par les dires des uns et des autres, j'ai osé braver la forêt touffue et la récompense est venue.*

*Un jour pluvieux, je m'aventurais dans cette « jungle cévenole ». Bientôt, un sac presque rempli, je décidais de rentrer mais je dus rebrousser chemin face à un mur de ronces et de troncs enchevêtrés. Soudain, quelques mètres plus loin, je vis toute une famille de cèpes qui me narguait.*

*Je m'approchais pour les cueillir et tout en avançant doucement j'en voyais d'autres se multiplier tout autour : il me semblait que c'était eux qui venaient vers moi.*

*Surgi de nulle part, un chien noir signala sa présence par de furieux aboiements. Je lui parlais tout en le surveillant du coin de l'œil car il me paraissait un peu hargneux. Brusquement, il se retourna et un joli bolet à chapeau roux bondit entre ses pattes avant !*

*Cette image, pour le moins insolite, restera gravée dans ma mémoire. Malgré la pluie qui s'intensifiait, je terminais ma cueillette et je rentrais enfin, après avoir ramassé le cèpe que le chien avait abandonné.*

*J'ai aimé ces moments riches en émotions.*

*(Illustrations Claude JAUSSOIN)*



Au moment de clore ce nouveau numéro du bulletin Municipal, nous apprenons le décès de **M. Michel VOLLE**, ancien conseiller municipal qui eut la responsabilité de ce même Bulletin de 2008 à 2013.

Vous pouvez retrouver le portrait que nous lui avons consacré dans le Bulletin Municipal du mois de décembre 2020 sur le site de la commune.

C'est au nom de tout le Conseil Municipal et de tous les sénéchassoises et sénéchassoises que nous présentons ici nos plus sincères condoléances à son épouse, à ses trois filles ainsi qu'à l'ensemble de sa famille.

**Julie FLOURET-MEJEAN & Jean-Pierre AUBERT**

Comme signalé à la rubrique « *Retour sur les événements culturels du semestre* », les bénévoles de la Bibliothèque Municipale ont « ouvert le bal » 2024 en proposant et en animant un « *atelier d'écriture* » les 24 janvier et 21 février .

**Martine POLGE -DIOT** qui a participé à cet atelier, a accepté de nous confier le texte que le thème imposé « *souvenirs d'enfance (réels ou imaginés)* » lui a inspiré.

### **SOUVENIRS D'ENFANCE de Martine POLGE -DIOT**



*Native de la campagne, ma mère me communiqua dès l'enfance sa passion des champignons. C'était pour elle un plaisir inégalé. Dès la saison des cèpes ou autres variétés, elle partait avant l'aube pour être sur le terrain au lever du jour. Elle sillonnait les bois de châtaigniers et de pins. Les journées de grande sortie il ne fallait pas l'attendre pour une heure précise.*

*Souvent, autour de midi, on la voyait arriver chargée comme un baudet : les paniers pleins à ras-bord de cèpes dodus, le gilet en travers des épaules, un nœud au bout des manches pour en faire des poches, le tablier relevé et noué à la taille rempli également. Ravie et fière, mais toutefois déçue de n'avoir pu tout ramasser faute de contenant, elle se posait un moment en mangeant et y retournait, plus près de la maison cette fois, aux endroits déjà repérés où l'on était quasiment certain de voir des champignons : ses « bouletières » comme elle disait. Là je l'accompagnais volontiers et elle me transmettait ses petits secrets.*

*Pendant ce temps, mon père et ma sœur commençaient à gérer la récolte du matin : les jeunes cèpes, biens fermes, pouvaient attendre quelques heures car il était urgent de s'occuper des plus grands qui risquaient de périr assez vite.*

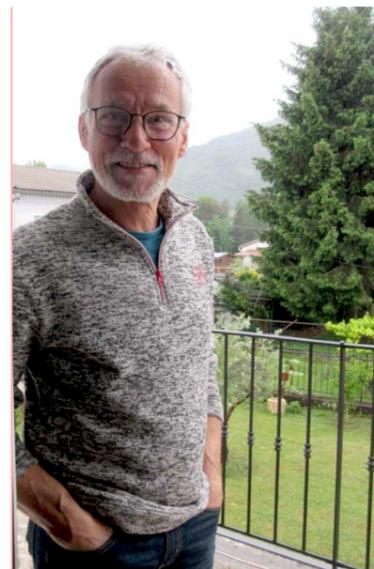
*On en mangeait, bien sûr, de belles poêlées, seuls ou avec des pommes de terre, du coulis de tomates aussi ou en omelette.*

*Les « petits bouchons », ébouillantés et refroidis se conservaient dans le vinaigre blanc pour agrémenter une viande à la manière des cornichons. Les cèpes, cuits à la poêle ; se stérilisés dans des bocaux afin d'avoir quelques réserves pour faire plaisir aux invités ou à la famille, tout au long de l'année. Les belles têtes bouillies se consommaient passées dans la farine et frites avec de l'ail et du persil.*

*Mon père avait fabriqué des grilles avec du grillage et un cadre en bois d'environ deux mètres sur un, sur lesquelles nous disposions, coupés en lamelles, les champignons destinés au séchage. Le plus souvent les grilles garnies restaient sur la terrasse au soleil, mais le soir, ou si le temps était maussade, on les empilait sur des tréteaux près de la cheminée, dans le « cantou » (dans les fermes d'autrefois, le manteau de la cheminée occupait toute la largeur de la pièce, à une extrémité, on pouvait s'y tenir debout ou s'asseoir au coin du feu pour se réchauffer). A l'époque, nous n'avions que le feu de bois, à même le sol, comme source de chaleur. Ainsi, tous les matins se posait la question de sortir ou non les grilles.*

*Au cœur de l'hiver, un marchand venant de Lozère passait dans les campagnes chez les paysans qui, après sérieuse négociation, acceptaient de lui vendre leur trésor : ces sacs de cèpes séchés que les ménagères de la ville achèteraient par centaines de grammes au prix fort. Dix kilogrammes de champignons frais donnaient environ un kilogramme de secs. Ce qui expliquait le prix élevé. Pour les paysans, c'était une manne qui tombait du ciel ou plutôt qui sortait de terre !*

## AUTOportrait d'un ELU



Né en Normandie en 1955, j'ai gardé le souvenir d'une école maternelle où pour le goûter nous avions une distribution de lait de vache 'le vrai', parfumé et crémeux.

En 1958 la famille déménage en banlieue parisienne "le 93", du bon côté du périphérique. Petite banlieue pavillonnaire où j'ai fait toute ma scolarité.

Catéchisme et messe le dimanche, jusqu'au jour où éclairé par mon grand-père maternel, communiste convaincu, j'ai préféré la grâce matinée.

Après avoir pratiqué la course à pied, le handball et le judo, la musique m'a appelé vers d'autres horizons, dans un premier temps, guitare classique, notamment des pièces de **Robert de Visée** maître de guitare de Louis XIV, et pour finir la basse électrique. Comme de nombreux lycéens dans les années 70, avec trois amis nous avons créé un groupe de Rock, "NO ONE". On rêvait de conquérir l'Amérique.

Pour finir j'ai usé mes fonds de culotte en Fac d'économie à Paris IX Dauphine, exerçant pour financer mes études divers métiers, éboueur, magasinier, surveillant dans des collèges techniques.

L'été nous passions souvent les vacances en Auvergne. Ces années-là j'ai appris à aimer la nature, les foins avec encore des chars tirés par des bœufs, la cueillette des myrtilles, les après-midis passées à garder les chèvres avec le fils du boucher de Fournols.

A la naissance de mon premier enfant, j'ai quitté la région Parisienne pour nous installer en province à Albi, gage d'un épanouissement en toute sérénité pour la famille. J'ai pu faire toute ma carrière à France Telecom, toujours centré sur la découverte de nouveautés et privilégiant les relations humaines, exerçant différents métiers au gré des réformes et de la privatisation.

Partagé entre le syndicalisme actif et l'attrait du changement, j'ai pu être gestionnaire de marchés, conseiller informatique, administrateur de réseaux, responsable d'une des premières hotlines internet chez Orange.

J'avais pour habitude de dire que je n'étais de nulle part, jusqu'au jour où la vie faisant, ma route a croisé celle qui m'a fait découvrir les Cévennes et qui a su m'enraciner dans le schiste au pied d'un châtaigner à SENECHAS, où nous nous sommes installés à la retraite.

Sollicité pour rejoindre l'équipe municipale, je vous remercie de m'avoir permis de participer à cette mandature.

**Romain LEGENDRE**

## Compte administratif - Gestion 2023

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	Evol. / 2022	RECETTES	Evol. / 2022		
Charges à caractère Général	88 510,38 €	17,78%	Exédent Antérieur reporté	257 748,69 €	32,53%
Charges de personnel	116 885,07 €	12,34%	Produits des services et du domaine	5 887,49 €	69,68%
Atténuation de produits	29 654,00 €	0,00%	Impôts et taxes	223 969,40 €	17,79%
Autres Charges de Gestion Courante	75 978,02 €	43,16%	Dotations et participations	97 721,74 €	7,97%
	- €		Autres Produits de Gestion Courante	45 621,83 €	11,09%
<b>Sous total Dépenses</b>	<b>311 027,47 €</b>	<b>18,75%</b>	<b>Sous total Recettes</b>	<b>630 949,15 €</b>	<b>21,41%</b>
Résultat au 31/12/2023 (hors report)	62 172,99 €	-1,72%	(Sous-Total hors report)	373 200,46 €	14,77%
Résultat au 31/12/2023 (report inclus)	319 921,68 €	24,12%			
Reste à réaliser dépenses			Reste à réaliser recettes		
<b>Total Dépenses pour l'exercice</b>	<b>311 027,47 €</b>	<b>17,78%</b>	<b>Total Recettes pour l'exercice</b>	<b>630 949,15 €</b>	<b>21,41%</b>
<b>Résultat Cumulé pour l'exercice 2023</b>	<b>319 921,68 €</b>	<b>25,17%</b>			

INVESTISSEMENT					
DEPENSES		RECETTES			
Capital des emprunts	920,00 €	82,18%	Solde Report	220 996,64 €	131,19%
Immobilisations incorporelles	- €	-100,00%	Dotations, Fonds divers et Réserves	56 174,69 €	38,20%
Immobilisations corporelles	86 170,84 €	-24,84%	Subventions (DETR et autres)	17 521,00 €	-92,16%
<b>Sous total Dépenses</b>	<b>87 090,84 €</b>	<b>-26,07%</b>	<b>Sous total Recettes</b>	<b>294 692,33 €</b>	<b>-13,02%</b>
Résultat au 31/12/2023 (hors report)	- 13 395,15 €	-110,68%	(Sous-Total hors report)	73 695,69 €	
Résultat au 31/12/2023	207 601,49 €	-6,06%			
Reste à réaliser dépenses	9 022,87 €		Reste à réaliser recettes	48 440,00 €	
<b>Total Dépenses pour l'exercice</b>	<b>96 113,71 €</b>	<b>-22,97%</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>343 132,33 €</b>	<b>-1,46%</b>
<b>Résultat Cumulé pour l'exercice 2023</b>	<b>247 018,62 €</b>	<b>10,55%</b>			

<b>Dépenses cumulées</b>	<b>407 141,18 €</b>	<b>4,70%</b>	<b>Recettes cumulées</b>	<b>974 081,48 €</b>	<b>12,23%</b>
Exédent cumulé au 31/12/2023	48 777,84 €	-82,84%			
<b>Exédent cumulé pour l'exercice 2023</b>	<b>566 940,30 €</b>	<b>18,35%</b>			

## Budget -2024 -

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		RECETTES		
Charges à caractère Général	133 336,12 €		Exédent Antérieur reporté	319 921,68 €
Charges de personnel	125 000,00 €		Produits des services et du domaine	3 877,50 €
Atténuation de produits	30 000,00 €		Impôts et taxes	212 288,00 €
Autres Charges de Gestion Courante	107 086,06 €		Dotations et participations	100 800,00 €
Charges Imprévues	- €		Autres Produits de Gestion Courante	39 535,00 €
<b>Sous total Dépenses</b>	<b>395 422,18 €</b>		<b>Sous total Recettes</b>	<b>676 422,18 €</b>
<b>Virement à Investissement</b>	<b>281 000,00 €</b>			
<b>Total Dépenses</b>	<b>676 422,18 €</b>		<b>Total Recettes</b>	<b>676 422,18 €</b>

INVESTISSEMENT				
DEPENSES		RECETTES		
Capital des emprunts	3 340,00 €		Solde Report	207 601,49 €
Immobilisations incorporelles	21 050,00 €		<b>Virement à Investissement</b>	<b>281 000,00 €</b>
Immobilisations corporelles	249 472,87 €		Dotations, Fonds divers et Réserves -	21 650,00 €
Dotation, Fonds divers et Réserves	300 610,62 €		(dont FCTVA et TAm)	
			Subventions (DETR et autres)	64 222,00 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>574 473,49 €</b>		<b>Total Recettes</b>	<b>574 473,49 €</b>

Les finances saines de la commune (malgré le contexte) nous ont permis en 2023 de poursuivre nos investissements (Cf. chaufferie) et ce sans renoncement aucun.  
En 2024 nous prévoyons de continuer sur cette lancée **tout en maintenant la stabilité des taux locaux d'imposition**.

## INFORMATIONS UTILES—PAGE à CONSERVER

**MAIRIE : HORAIRES** - Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
- Mercredi de 14h à 17h30  
: **N° de téléphone** : **04 66 61 17 78**  
: **Adresse courriel** : **mairie@senechas.org**

### Coordonnées des Associations Sénéchassoises:

**Comité des fêtes (M. Romain POLGE)** : 06 60 53 53 41  
: [comitedesfetes.senechas@orange.fr](mailto:comitedesfetes.senechas@orange.fr)  
**Sénéchas en forme (Mme Solange MEURTIN)** : 04 66 24 90 40 et 04 66 61 12 63  
: [senechassenforme@orange.fr](mailto:senechassenforme@orange.fr)  
**Société de chasse (M. Robert BRUNEL)** : 04 66 61 16 26  
**La Compagnie Balagan** : 06 84 45 58 27  
: [lacompaniebalagan@orange.fr](mailto:lacompaniebalagan@orange.fr)  
**Comité de Restauration de l'Eglise (Mme Monique MANIFACIER)** : 04 66 61 14 06  
**Bibliothèque municipale (Mme C. BOUGET)** : 04 66 24 57 69  
: [bib.senechas@orange.fr](mailto:bib.senechas@orange.fr)  
**Sénéchas en Scènes ! (M. François TUDELA)** : 06 79 73 22 56

Pompiers : 18 ou 04 66 54 27 27  
Gendarmerie : 17 ou 04 66 61 10 63  
Médecins - Dr EBERSCHWEILER (Chamborigaud) : 04 66 61 45 17  
- Dr LEROY (Chamborigaud) : 06 58 04 32 57  
- Dr MAURIN (Villefort) : 04 66 46 68 54  
Infirmières - MAZOYER Patricia, SEKIOU Andy : 04 66 61 81 65  
- FORÊT Corinne et AMOROS Brigitte : 04 66 54 91 53  
- DOULIAZEL Laïla : 04 66 61 20 11  
Pharmacie (Génolhac) : 04 66 61 10 71  
Centre Hospitalier de Ponteils : 04 66 56 47 00  
Kinésithérapeutes (Génolhac) : 04 66 60 04 41  
Pédicure / Podologue (Génolhac) : 07 86 26 78 31  
Ostéopathe : 07 62 63 47 05  
Signalement incidents distribution d'eau (REAL) : 04 66 54 30 90

Le Conseil Municipal du **1er juillet 2019** a approuvé **le Plan local d'Urbanisme (PLU)** ; celui-ci s'impose depuis à toutes et à tous.  
**La consultation du PLU doit donc être un réflexe préalable à tout aménagement extérieur** quel qu'en soit l'objet ; en Mairie et/ou sur son site (onglet MAIRIE/PLU)

### ENCOMBRANTS!

Le ramassage des encombrants est assuré par la commune (**depuis le 1er juillet 2022**) ; il est effectué **chaque premier mardi du mois sur inscription en mairie** (ou à la demande dans les cas particuliers)

**Rappel** : Le dépôt sauvage est « puni de l'amende prévue pour les contraventions de 5<sup>e</sup> classe » (Art. R 635-8) + peines complémentaires + amende pénale

Une **amende pénale** est obligatoirement prononcée par un juge. Elle peut alors atteindre les **1500 €** et est inscrite au casier judiciaire. En plus de l'amende, le juge pourra, lors du jugement, prononcer des peines complémentaires.

**Attention** : En cas de récidive, pour certaines contraventions de 5<sup>e</sup> classe [...], il ne s'agira plus d'une contravention, mais d'un **délit**.



## INFORMATIONS DIVERSES

### Obligations Légales de Débroussaillage : des NOUVEAUTES

La loi n° 2023-580 du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie a été promulguée. Cette loi a introduit plusieurs changements concernant les obligations légales de débroussaillage.

Même si certains décrets restent à venir, voici d'ores et déjà les modifications qui nous concernent directement :

#### Superposition entre le périmètre de débroussaillage autour d'une habitation et celui le long d'une route (Code forestier : article L131-13, abrogation de l'article L134-14) :

Alors qu'auparavant, c'était au gestionnaire de la route (Commune, département, état) d'assurer le débroussaillage chez le propriétaire d'une maison dont le périmètre de débroussaillage se superposait avec celui de cette route, **ce sera désormais audit propriétaire de débroussailler la zone de superposition sur son terrain** (cf. schéma ci-dessous).

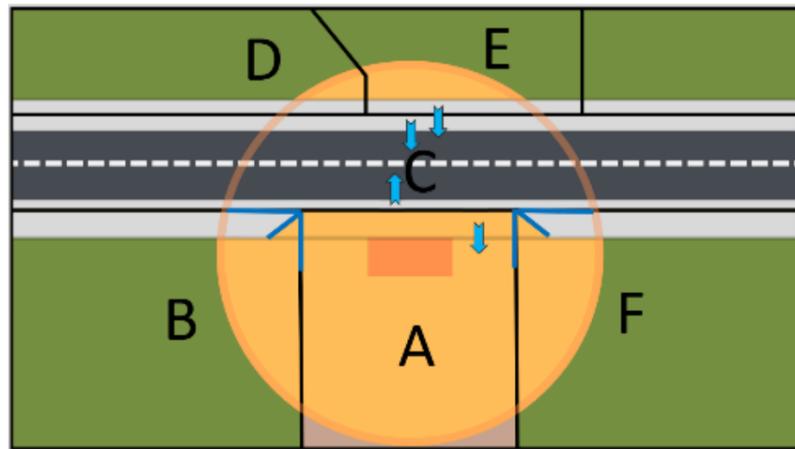
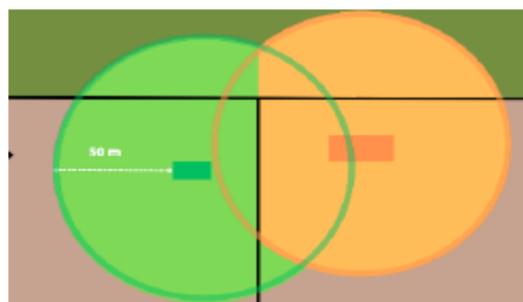


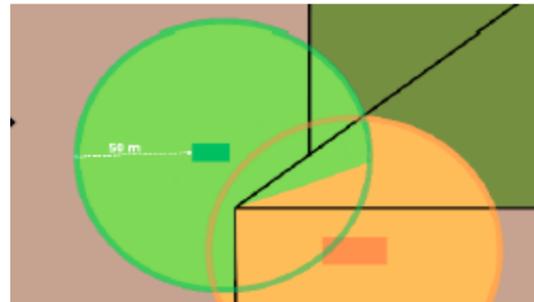
Illustration : en jaune, le débroussaillage à la charge du propriétaire A. En gris, le débroussaillage à la charge du gestionnaire de la route.

#### Superposition d'obligation entre voisins :

Dorénavant, lorsque deux propriétaires ont leurs périmètres de débroussaillage qui se superposent sur le terrain d'un tiers non soumis à cette obligation, chacune des personnes soumises à ces obligations débroussaillent les parties les **plus proches des limites de parcelles** abritant la construction (L.131-13 du Code forestier). Lorsque les parcelles sont alignées, chacun débroussaillent donc au droit de son terrain (cf. schémas ci-dessous).



Exemple 1



Exemple 2

## Gestion des cours d'eau / ABCèze communique pour couper court aux idées reçues

### EN SAVOIR + SUR

## L'entretien régulier des cours d'eau par les riverains



### Pour aller plus loin

#### EN COMPLÉMENT

La plaquette « La rivière, un milieu dynamique et fragile », éditée par le Syndicat Mixte ABCèze

#### FONCTIONNEMENT DES COURS D'EAU

<http://www.eaumc.fr/espace-dinformation/videotheque.html>

#### ENTRETIEN DES COURS D'EAU :

[http://www.lozere.gouv.fr/content/download/18523/142713/file/plaquette\\_entretien\\_cours\\_eau.pdf](http://www.lozere.gouv.fr/content/download/18523/142713/file/plaquette_entretien_cours_eau.pdf)  
<http://www.orema.fr/les-liches-informations-techniques>  
<http://www.territoire-de-belfort.gouv.fr/content/download/15300/119541/file/Guide%20d'entretien%20des%20cours%20d'eau-%20DDT90-.pdf>

#### BASSIN DE LA CÈZE

<http://www.abceze.fr>

### Vous êtes témoin d'une pollution aquatique, de mortalité piscicole, que faire ?

Prévenir le service de la police de l'eau de la Direction départementale des Territoires concernée ou l'Agence Française de la Biodiversité (AFB), la Gendarmerie nationale ou la Police nationale ; Informer ABCèze, votre intercommunalité ou la commune concernée.

Syndicat mixte ABCèze  
établissement Public Territorial de Bassin  
95 chemin de la carrière 30500 Saint-Ambroix  
Tél. 04 66 25 32 22  
[accueil@abceze.fr](mailto:accueil@abceze.fr) - [www.abceze.fr](http://www.abceze.fr)

### Responsabilité des propriétaires



De par la loi, l'entretien régulier des cours d'eau incombe aux propriétaires riverains : «... le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives »

Voici des repères pour comprendre, intervenir et entretenir dans le respect de la loi et de la rivière.

#### Que dit la loi ?

L'eau fait partie du patrimoine commun de la Nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général.

(article L210-1 du code de l'environnement)

Un doute, une question ?  
Contactez le Syndicat ABCèze

- 3 Embâcles à conserver**  
Dans les zones de calme, les arbres tombés le long des berges ou les amas de bois constituent des caches pour les poissons. On peut les réduire sans les supprimer complètement. Attention : ce sont parfois des huttes de castor.
- 4 Suppression des embâcles**  
« Bouchon » en travers du lit augmentant localement la ligne d'eau en crue risquant de rompre brutalement.
- 5 Enlèvement des déchets**  
Veiller à l'enlèvement des déchets dans les cours d'eau comme sur les berges.

### Les actions recommandées

#### 1 Abattage des arbres dangereux et recépage des arbres forcissants

- Sur les bords de gravier, veiller à conserver la végétation basse (arbustes et saules) et recéper les arbres de hautes tiges (peupliers, acacias, frênes).
- Sur les berges, couper les arbres vieillissants et sous cavés, dont la chute risque de gêner l'écoulement naturel de l'eau.



#### 2 Débroussaillage des berges (élagage ou recépage)

- Penser à conserver la diversité des essences, des différents étagements (arbres, arbustes, plantes) et de classe d'âge.
- Élagage :** coupe des branches basses (taille)
- Recépage :** coupe au pied des arbres qui vont faire des rejets (frênes, aulnes, peupliers, noisetiers).

**i** Mieux vaut des ronces que rien. Le « faire propre » n'est pas nécessairement la meilleure solution !



### Propriétaire riverain et collectivités qui fait quoi ?

Les riverains sont responsables de l'entretien des cours d'eau. Le Syndicat ABCèze peut intervenir mais uniquement dans le cadre de l'intérêt général, sur la base du même texte de loi que les propriétaires.

AUJOURD'HUI

1 800 kms

de cours d'eau sur le bassin versant de la Cèze sont gérés par les riverains.

DONT 700 kms

de cours d'eau gérés par le Syndicat Mixte, dans le cadre de travaux d'intérêt général.

### Les gestes à proscrire !

- PLANTER DES EXOTIQUES**  
Privilégier la régénération naturelle et choisir des espèces locales.
- JETER LES DÉCHETS VERTS**  
Le dépôt des déchets verts en berge risque d'altérer la qualité de l'eau et de générer des embâcles.
- METTRE LE FEU**  
Le feu supprime tout, il favorise l'apparition d'espèces indésirables et fragilise la stabilité des berges.

### Les actions réglementées

- DÉPOSER DU REMBLAI OU PROTÉGER LES BERGES**
- INTERVENIR MÉCANIQUEMENT**  
Dans le lit ou sur les berges y compris pour réparer des dégâts après crue.

Ces actions réglementées sont soumises à déclaration ou autorisation auprès de la Direction départementale des Territoires

Conseils techniques et démarches administratives  
Le Syndicat ABCèze vous renseigne !

## Nouveaux prestataires installés sur la commune

Originaire de l'Essonne, je viens passer mes vacances en famille dans les Cévennes et plus exactement au Chambon et Pont de Rastel, depuis 1987.

Amoureuse de cette belle région, nous décidons mes enfants et petits-enfants de venir nous y installer en 2023. Après avoir travaillé plusieurs décennies dans un grand groupe français en tant que chargée de clientèle et n'y trouvant plus ma place, je décide en 2019 de donner une tout autre dynamique et direction pour me reconverter afin de laisser place à mon potentiel et l'appel de mon cœur.

Aujourd'hui, installée sur notre charmante commune de Sénéchas où j'exerce et reçois les personnes en besoin d'accompagnement et de soins (tensions, douleurs chroniques), thérapeute psychocorporel, énergétique et numérologue.

J'organise en parallèle cet été des week-ends bien-être permettant de se ressourcer et de faire découvrir notre environnement ainsi que des produits locaux.

Des journées bien-être peuvent être organisées sur demande.

**Val Epanouissement, Valérie BONDIS** 5 route du Menhir 06 13 80 51 02 et via Face book



**CEBP Environnement**, fondée par Monsieur **Romain REBOUL**, est une entreprise spécialisée dans l'élagage, le paysagisme, le bûcheronnage, et la mise en conformité avec les normes DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies). Située au cœur de la nature, notre entreprise combine expertise technique et passion pour l'environnement afin d'offrir des services de qualité supérieure. Nous intervenons pour tous travaux de taille, de soin des arbres, d'aménagement paysager et de gestion des espaces forestiers, en mettant un point d'honneur à respecter l'équilibre écologique et la beauté des paysages. Que ce soit pour des particuliers, des entreprises ou des collectivités, CEBP Environnement garantit des interventions professionnelles et sécurisées, adaptées aux besoins spécifiques de chaque client. Engagés pour la préservation de l'environnement et la prévention des risques naturels, nous mettons notre savoir-faire au service de vos projets, grands ou petits, toujours avec le même souci d'excellence et de respect de la nature. Contact : **06 59 42 56 32**



**Etienne DELLIEU**, Artisan maçon, titulaire d'un CAP, inscrit à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Je me suis installé à Sénéchas il y a 3 ans.

Pour préserver le charme d'une ancienne bâtisse ou donner du cachet à une maison neuve, rien de tel que de recourir aux matériaux et aux techniques de la maçonnerie traditionnelle.

Vous souhaitez améliorer votre habitat, l'agrandir, lui donner un coup de neuf ? Qu'il s'agisse d'une ouverture de baie, d'un agrandissement ou du rejointement de murs, je mets vos projets à exécution.

Vous êtes particulièrement sensibles au respect de l'environnement ? Je vous proposerai des matériaux en parfaite harmonie avec votre sensibilité et labellisés ECO.

Travaillant dans le respect constant de l'existant et du style d'origine, je vous garantis des rénovations intégrées, sans fausse note.

Une idée, un projet précis ? Je réalise vos projets de rénovation ou de transformations (dans la limite de la faisabilité technique).

Besoin de conseils pour l'aménagement et la rénovation de votre habitat ? Je me mets à votre écoute pour vous faire des propositions concrètes, répondant à vos exigences.

N'hésitez pas à me contacter au **06.74.85.99.42**

## Obligations Légales de Débroussaillage : des NOUVEAUTES (suite)

### **Débroussaillage sur le terrain d'autrui:**

Quand un propriétaire devant débroussailler sur le terrain de son voisin a obtenu de celui-ci l'autorisation de pénétrer pour réaliser les travaux, **cette autorisation sera maintenant valable 3 ans (R.131-14 CF).**

### **Exploitation forestière en zone OLD:**

Après toute exploitation forestière en zone OLD, **le propriétaire de la parcelle devra éliminer les rémanents et les branchages (134-4 du Code forestier).**

### **Travaux collectifs:**

Des travaux collectifs peuvent être réalisés par la commune avec l'accord écrit ou tacite des propriétaires (remboursement des frais par les propriétaires concernés - L131-14 du Code forestier).

### **Intégration au PLU des zone à OLD:**

Intégration au PLU des périmètres des terrains concernés par le débroussaillage (L131-16-1 du Code forestier).

### **Mutations de biens:**

Conformité du débroussaillage avant la vente d'un bien (L134-16 du Code forestier).

### **Sites inscrits ou classés:**

En site inscrits ou classés et dans les périmètres des monuments historiques, les OLD sont considérées comme des travaux d'entretien qui ne sont pas soumis à autorisation ou à une obligation de déclaration, à l'exclusion des abattages d'arbres de haute tige pour lesquels des procédures d'autorisation simplifiées sont définies par décret (L131-10 du CF).

Le service forêt DFCI de la DDTM du Gard ( [ddtm-sef-foret@gard.gouv.fr](mailto:ddtm-sef-foret@gard.gouv.fr) ou 04 66 62 64 44) reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

## **RAPPELS et SERVICES**

Permanence du **secours catholique** le deuxième mardi après-midi de chaque mois à la salle de la Rencontre.

**Le magasin « Utile » livre à domicile.**

Pour les personnes intéressées il suffit de passer commande (minimum 50 €) au plus tard le jeudi au **04 66 83 36 35** pour une livraison le vendredi.

La **boulangerie Gautier** continue de livrer le pain et le journal sur demande les mardis, vendredis et dimanches, pour toutes informations : **04 66 61 20 56**

**Le centre hospitalier de Pontails** propose un service de portage de repas, renseignements : **04 66 56 47 00**

**La Pizz'Happy** à Mallenches vous donne rdv même l'hiver, commander au **06 69 09 44 77**

**La mairie de Génolhac** propose le service: demandes de pièces d'identités **04 66 61 10 55**

**Alès Agglo** a mis à disposition une navette pour Bessèges, les jeudis matins jour du marché, Voir flyer tarifs et horaires.

## Inauguration de la Chaufferie

Le 25 janvier, M. **René MEURTIN**, a coupé le ruban inaugural donnant symboliquement accès à la toute nouvelle chaufferie à bois déchiqueté en présence de M. **E. SOUMBO**, Sous-Préfet, de M. **J.L. GIBELIN**, vice-président de la Région Occitanie, de M. **P. MALAVIELLE**, Conseiller Départemental, de M. **Y. LOUCHE**, président du S.H.V.C., de M. **S. ANDRE**, Maire de Cendras, président de l'A.M.R. 30. Et de M. **MORENO** de la Mission « Chaleur renouvelable » à la CCI du Gard.

De très nombreux élus des communes voisines participaient également à cette cérémonie. Sénéchas y avait aussi convié les représentants de communes, certes plus lointaines, telles **Cendras**, **Saint Martin de Boubaux** (48) et **Vialas** (excusée) qui, pionnières en la matière, avaient partagé leurs expériences avec ses élus pendant la phase d'étude.

**René MEURTIN** a souligné l'implication des élus et des agents municipaux qui en moins d'un an ont construit ce bâtiment de 75m<sup>2</sup> intégrant un séchoir, un silo et la chaufferie proprement dite. Celle-ci, en service depuis le 17 octobre 2023 remplace avantageusement l'ancienne chaudière au fuel pour chauffer l'ensemble de l'immeuble de la Mazade qui abrite, la Mairie, la Bibliothèque, un gîte d'étape et un logement. D'autant plus avantageusement que la commune produisant elle-même ses plaquettes à partir de bois de son territoire (issus notamment des OLD), l'énergie produite est 100% sénéchassoise ; après l'éclairage public entièrement solaire la commune poursuit ainsi sa transition énergétique tout en maîtrisant totalement ses coûts de fonctionnement. Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec d'autres communes intéressées par la démarche et, Sénéchas va maintenant partager son expérience comme elle a elle-même bénéficié de celle de ses devancières.



## Dans les cartons

Il y aura 60 ans au mois d'août 2025 l'eau arrivait à Sénéchas, s. Il y aura 50 ans, ce même mois d'août, naissait le **Comité de restauration de l'église**. Désirant marquer ces anniversaires par des célébrations communes, Municipalité et Association projettent deux jours d'animations les 14 et 15 août 2025

En 2025 «Sénéchas en forme» et le Comité des fêtes auront toutes deux 10 ans d'existence.

Le 19 juin la municipalité a invité toutes les associations de la commune ainsi que le CCAS pour un appel à propositions afin de faire de cette mi-août 2025 un moment de fête partagé par l'ensemble de la population de la commune.

Une prochaine réunion à l'automne devra permettre de dessiner les contours de ce projet festif commun.

Pour mémoire, si vous détenez des documents (écrits comme photographiques) ou si vous souhaitez témoigner au sujet des travaux d'adduction en 1964 et 1965 faites vous connaître auprès du secrétariat de la mairie ou directement auprès de M. **Jean Pierre AUBERT** par téléphone au **07 64 28 17 18** ou par courriel [jeanpierre.aubert@senechas.com](mailto:jeanpierre.aubert@senechas.com). D'avance merci.

Si l'habillage en pierres du soubassement de la chaufferie a été poursuivi au-delà de l'inauguration, ce ne fut pas le seul chantier auquel se sont attelés Fabien et Jérémie, nos employés communaux.

Réalisation d'une clôture (et réalisation de toutes pièces du portail) autour de la zone technique afin d'en limiter et d'en sécuriser l'accès.

Agrandissement de l'espace scénique du théâtre de verdure.

Réfection du banc autour de l'olivier et décoration florale de la place de l'église.

Sans oublier les multiples petits chantiers d'entretien et de réparation du patrimoine communal.



## EVENEMENTS A VENIR

**10/07/2024 Ouverture du festival "l'éChalapée Belle !"**

organisé par la Compagnie Balagan - **Concert Musique du monde**

**17/07/2024 Festival "l'éChalapée Belle !"** organisé par la Compagnie Balagan - **Concert et bal trad**

**20/07/2024 Fête votive (animations / repas / bal)** organisée par le Comité des fêtes de Sénéchas

**24/07/2024 Festival "l'éChalapée Belle !"** organisé par la Compagnie Balagan - **Concert et bal trad**

**31/07/2024 Festival "l'éChalapée Belle !"** organisé par la Compagnie Balagan - **Concert de jazz**

**07/08/2024 Festival "l'éChalapée Belle !"** organisé par la Compagnie Balagan - **Concert et bal trad**

**14et15/08/2024 Repas fête de l'assomption + après-midi musical / "bal"** organisés par le Comité de restauration de l'église de Sénéchas

**15/08/2024 Festival "l'éChalapée Belle !"** organisé par la Compagnie Balagan - **Soirée cinéma**

**16/08/2024 Festival "l'éChalapée Belle !"** organisé par la Compagnie Balagan - **19h Pré communal - Concert de fin de stage**

**16/08/2024 Ouverture du Festival de jazz** organisé par l'Association "Sénéchas en scènes !" **20h30 - Théâtre de verdure**

**17/08/2024 Festival de jazz** organisé par l'Association « Sénéchas en scènes ! »

- **9h / 10h30 puis 11h / 12h30 - Master classes d'improvisation**

- **17h Projection de films sur le jazz suivie d'un débat**

**20h30 - Théâtre de verdure Concert (Trio "Gazy Jazz Project" suivi du Quartet "Impression Stream Quartet"**

**27/08/2024 Soirée cinéma** proposée le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles - **projection du film « La théorie du boxeur »** par Cineco



## Projets en Cours

### « Sentiers de randonnée »

Le projet « *sentier autour du barrage* » reste dans l'attente, pour ses tronçons « Est » et « Ouest », des réponses de quelques propriétaires qu'il reste à convaincre, (vous pouvez retrouver le tracé du tronçon central, ouvert aux randonneurs sur l'application « *Alès Agglo Evasion* »), En attendant, un jeudi sur deux, les défricheurs bénévoles entretiennent les tracés reconnus et se consacrent à la réouverture, à l'aménagement et à l'entretien d'anciens sentiers communaux tombés en désuétude à l'est et au sud du village. (Suivez l'actualité de ce projet, y compris en images, sur le site de la commune à la rubrique « la saga du sentier »)

L'ambition est toujours de faire de la randonnée un axe de développement économique .

La mise en valeur de ce réseau de sentiers, et sa promotion sont les outils pour atteindre cet objectif, d'où la participation aux réunions organisées par la Fédération Française de Randonnée Pédestre et Gard Tourisme autour de GRP4.



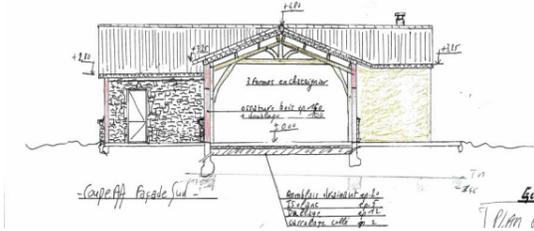
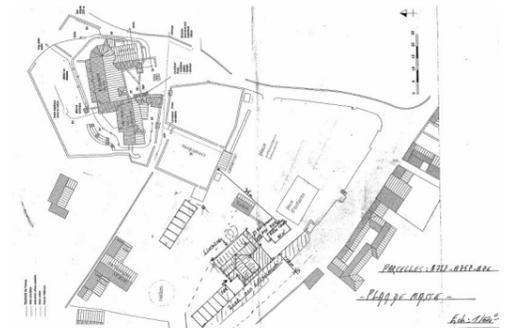
Réervations auprès de secrétariat de la mairie par tél. au 04 66 61 17 78 ou par courriel: mairie@senechas.org

La commune de Sénéchas fait de la randonnée et de l'accueil des randonneurs deux de ses axes de développement. Elle s'est associée, avec l'aide de nombreux bénévoles, à ouvrir ou réouvrir de nombreux sentiers. Consultez le site internet de la commune: <http://www.senechas.com> pour connaître l'avancée de ces créations et trouver d'autres lieux d'hébergement auprès de particuliers

### Point Multiservices P.M.S :

La chaufferie achevée, place au P.M.S.

L'étude commandée à la chambre de commerce conclut à la potentielle viabilité économique du projet.



Les plans sont maintenant suffisamment aboutis (merci à Didier DOYELLE) pour envisager une prochaine estimation du coût de la construction sur laquelle nous appuyer pour entamer la recherche de financements. L'objectif de la municipalité est de déposer le permis de construire avant la fin de l'année.

### Pont de Mallenches.

Le sort du pont de Chamborigaud a poussé la Municipalité à reconsidérer l'urgence d'intervenir sur le pont de Mallenches, (pont et voie partagés avec la commune de Génolhac).

Des entreprises ont été consultées, les premières réponses reçues laissent estimer le coût global de ces travaux de consolidation à environ **100 000 €.** (hors tablier)

La commune ayant fait réaliser une étude par un organisme agréé il y a moins de deux ans, une prise en charge à 60 % par l'état est promise ; le solde, à partager au prorata de l'intérêt des deux communes.

Les travaux, réalisation attendue en 2025, seront menés sous l'égide du SIVU.

La guinguette à roulettes de Gwendoline revient les mercredis soirs en juillet et août ! Informations, commandes et contact au **07 84 73 23 60.**

**Samedi 20 juillet** traditionnelle fête votive organisée et animée par le **Comité des fêtes de Sénéchas.**

**Sénéchas en Forme:** , Samedi 7 septembre Assemblée Générale à 18h30 suivi d'un repas moules frites.

**Reprise de la gym lundi 9 septembre** et mercredi 11 septembre.

**Reprise de la randonnée: Mardi 10 septembre à 8h30.**



### Noël Magique

**Dimanche 9 décembre** après-midi, le CCAS organise le Noël des enfants et invite les habitants à venir partager le spectacle d'un magicien mentaliste nommé « Nomis » !

Un rappel sera fait par voie d'affichage et via illiwap !

## RETOURS sur un premier semestre riche en EVENEMENTS CULTURELS divers

Dès le **24 janvier** les bénévoles de la **bibliothèque** ouvraient un premier semestre bien « animé » par un premier « **atelier d'écriture** » qui par l'originalité de la proposition (au niveau local) su attirer au-delà des limites de la commune.

Un second atelier le **21 février** permis aux plus mordus de finaliser les textes (sur le thème des souvenirs d'enfance—réels ou imaginés) ébauchés en janvier.



En 2023, pour la première fois, l'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale a procédé à un « **désherbage** » ; plus de 1000 livres sont ainsi sortis du fonds (livres très peu ou pas empruntés). Plus de 430 ont intégré ce dernier (dont 180 dons). Ainsi « aéré » le fonds comptait 2835 ouvrages (dont 321 pour la jeunesse) au 31 décembre (sans compter les 251 livres de la bibliothèque départementale en dépôt).

Ce sont ainsi 90 adhérents (tous publics confondus) qui peuvent ainsi satisfaire leur « soif de lire » **gratuitement**.

Le **27 janvier** l'association « **Sénéchas en Scènes !** » avait invité le groupe « **Kwanza** » un concert dans la salle polyvalente pour le plus grand plaisir du public, mélomane et / ou danseur.



Le **3 mars**, le **Comité de restauration de l'église** organisait sa première animation de l'année dans la salle polyvalente ; après l'accueil des amateurs de loto, Monique MANIFACIER, la présidente, a rendu hommage à Denis COLIN, membre du conseil d'administration, décédé l'avant-veille.

Puis, Hubert AGULHON, le vice-président, a remercié les commerçants et les généreux donateurs pour les lots de qualité reçus, avant de procéder au tirage et à l'annonce des numéros.

Une après-midi convivial passée dans une bonne ambiance.

Le 16 de ce même mois, **Sénéchas en Forme**, recevait et régalaient 84 heureux convives d'une choucroute très favorablement appréciée.



### Gard aux contes !

**Samedi 6 avril**, Aude MARTIN est revenue, à l'invitation du C.C.A.S., nous conter des histoires et légendes.

Agréable moment, applaudi par le public.



Ils avaient commencé leurs repérages presque un an auparavant ; arrivés, en vélo, de Génolhac, tôt ce matin du **12 avril**, les participants au « **raid - aventure** » organisé par l'association des élèves de l'école Sup'élec de Gif sur Yvette, s'arrêtaient à Sénéchas pour une course d'orientation avant de poursuivre, toujours courant, sur Aujac avant les ultimes étapes aux Vans et Vallon Pont d'Arc.



Le **dimanche 14 avril** les participants à la traditionnelle sortie « **Les Cévennes en anciennes** » organisée chaque année par l'association « **Les Vieilles roues** » de Ponteils faisaient halte apéritive dans notre commune à l'invitation de la municipalité.

Le **27 avril** les deux Chorales « **Moi je veux chanter** » et « **Harmony et variations** » donnaient un concert dans l'Eglise à l'invitation du C.C.A.S.



Le **samedi 4 mai**, SÉNÉCHAS accueillait *les trois marcheuses* de la première semaine de l'inclassable projet « **MARCHER DEPUIS LA NUIT DES TEMPS - 2024** » (entre **CHAUVET** et **LASCAUX**).

Comme le veut le projet, les trois marcheuses ont partagé avec art, humour et poésie le ressenti et l'expérience tirés de cette « **résidence en mouvement** ».

Outre ce partage, le public a pu suivre l'initiateur du projet, Georges MATICHARD (de l'agence Monik-Lézar), et Olivier DEVES dans une courte visite commentée du village, applaudir

les danseuses de la compagnie « **DAKIPAYA DANZA** » et leur spectacle « **Fibre** », suivie une causerie archéologique sur les « **kites** » du Proche-Orient avec Emmanuelle REGAGNON de l'antenne du CNRS « **Archéorient** » de JALES, déguster des cépages « oubliés » et du Jus de pommes produit dans la commune pour terminer cet après-midi de rencontres et clore la soirée de la plus conviviale des façons par un bal trad animé par le duo sénéchassois **CHALOUBE** composé de François HEIM et de Mathieu MEDOC

La troisième édition du marché du **8 mai** organisé par l'Association « **Sénéchas en Scènes !** » à connu un vif succès.



Ce même **8 mai**, après-midi, jamais avares d'initiatives nouvelles, les bénévoles de la bibliothèque municipale proposaient une « **dictée olympique** » aux sénéchassoises et aux visiteurs venus pour le marché, et aux autres. Le succès amena les participants à migrer vers la salle du conseil Municipal dans laquelle il fallut même ajouter une table !



Le **8 juin**, soutenant l'initiative d'un collectif d'artisans, le Comité des fêtes organisait son premier marché artisanal. Peu aidée par les incertitudes météo du moment, cette première en appelle d'autres à une date et selon à définir ou redéfinir.

**Sénéchas en Forme !** Mardi 25 juin, randonnée hebdomadaire organisée le matin suivie d'un repas au restaurant de Malons pour clore ce premier semestre.



Depuis 19 ans, la confrérie des Mange-tripes d'Alès répond favorablement à l'invitation du Comité de Restauration de l'Eglise. Ce dimanche 9 juin, malgré la météo incertaine et les élections, c'est plus de 170 personnes qui ont répondu présentes. Les amateurs de tripes ont pu apprécier ce repas dans une ambiance conviviale et joviale. Les organisateurs ont proposé tripes ou gardiane. Comme le veut la tradition, le repas a débuté par l'intronisation de deux nouveaux membres : Marie Do DEROUF et Richard GAJTKOWSKI.